



# 2011

*Rapport annuel*



## Sommaire

2  
3

Chiffres-clés 2011 _____	06	Annexe aux comptes sociaux _____	33	Résolutions de l'Assemblée Générale	
Organes de gestion, Contrôle et Direction _____	07	bilan de gestion _____	60	Ordinaire _____	66
Rapport de gestion du Directoire _____	11	Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels _____	62	Coordonnées _____	69
Rapport du Conseil de Surveillance _____	25	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées _____	64		
Comptes de l'exercice 2011 _____	27				
bilan et hors-bilan _____	28				
compte de résultat _____	31				

## Chiffres-Clés au 31 décembre 2011

### Base Sociale (en millions d'euros)

	31/12/2010	31/12/2011
Total du bilan en données brutes	1568	1887
Stock de provisions	190	172
Capital + Réserves + FRBG	266	265
Emprunt participatif	630	699
Report à nouveau	-81	-80
Résultat de l'exercice	0	0
Fonds permanents	815	884
Ratio de couverture du risque russe	50,37%	59,60%

## Organes de gestion, Contrôle et Direction

### Actionnariat de la VTB Bank (France) SA

VTB Bank (Austria), Vienne	87,01%
JSC VTB Bank	9,21%
GPVO NOVOEXPORT, Moscou	3,69%
Olga DERGUNOVA	0,015%
Igor STREHL	0,015%
Svetlana FEDORENKO	0,015%
Ekaterina RYAKHOVSKAYA	0,015%
Andreï MOVCHAN	0,015%
Yves-Thibault de SILGUY	0,015%

#### Conseil de Surveillance

Olga DERGUNOVA, Présidente  
Igor STREHL, Vice-Président

Alexandre TITOV, Membre du Conseil de Surveillance (jusqu'au 30.03.12)  
Alexandre YASHNIK, Membre du Conseil de Surveillance (jusqu'au 30.03.12)  
Svetlana FEDORENKO, Membre du Conseil de Surveillance (à partir du 13.04.12)  
Ekaterina RYAKHOVSKAYA, Membre du Conseil de Surveillance (à partir du 13.04.12)  
Andreï MOVCHAN, Membre du Conseil de Surveillance  
Yves-Thibault de SILGUY, Membre du Conseil de Surveillance

#### Directoire / Directions

Richard VORNBERG, Président du Directoire  
Christophe BOUTRY, Membre du Directoire  
Liubov MOKHNACHEVA, Membre du Directoire (jusqu'au 13.04.12)

#### **Directeurs**

Sergueï GUERASSIMOV, Direction Financière  
Georges KOBAKHIDZE, Direction de la Gestion Opérationnelle  
Bastien MARTIN, Direction Risques et Contrôle permanent  
Oleg PITCHOUGUINE, Direction Commerciale  
Mickael PERTEGAZ, Direction des Marchés (à partir du 1 juin 2012)  
Sandrine GOUT, Ressources Humaines  
Michel LAILY, Responsable Informatique

#### **Adjoints aux Directeurs**

Olivier Paris, Direction Financière (jusqu'au 02.08.12)  
  
Juridique  
Martine LAJOIE (jusqu'au 31.03.12)

#### Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit,  
représenté par Vincent ROTY, associé  
Deloitte & Associés,  
représenté par Brigitte DREME, associée

*Rapport de gestion du Directoire*



# Rapport de gestion du Directoire

## 1. L'environnement économique

### A. La situation économique mondiale

La situation économique mondiale se trouve actuellement davantage dépendante des actions des pouvoirs publics notamment concernant la crise de la dette souveraine dans la zone euro et la politique budgétaire aux Etats Unis. Les acteurs économiques ont une approche plus sensible des risques et une accentuation de l'incertitude, leur confiance se dégrade. Cette situation est aussi bien perceptible sur les marchés de capitaux que dans le secteur privé non financier, elle impacte les décisions à long terme d'investissement, d'embauche, d'achat de biens durables et, à court terme, incite à privilégier l'épargne.

Les perspectives de croissance globalement faibles et incertaines sont accompagnées par une forte volatilité des marchés de capitaux. Les tensions liées au financement des Etats et des banques de la zone euro vont probablement mener à un durcissement des critères d'octroi des prêts avec, comme corollaire, une contraction du crédit à l'économie. L'autre point faible réside dans la nécessité du rééquilibrage budgétaire aux Etats Unis et au Japon qui, si le resserrement est trop important, peut provoquer une récession. La dynamique des marchés de crédit et des actifs était très vigoureuse en 2011 dans les pays émergents. Toutefois, dans un contexte d'une production incertaine, l'instabilité des marchés financiers s'accroît. Si les cours du pétrole se sont maintenus durant les derniers mois de 2011, principalement du fait de l'évolution de l'offre, les risques géopolitiques liés au pétrole se sont de nouveau intensifiés.

### B. France

Pour l'année 2012, l'OCDE et le FMI prévoient une croissance de 0.2% - 0.3% en France, tandis que sur l'ensemble de l'année 2011, une croissance de 1.7% a été enregistrée. Il sera nécessaire d'œuvrer dans un contexte économique difficile. La dégradation de l'état des finances publiques et les inquiétudes montantes des marchés au sujet des dettes souveraines engendreront inévitablement le rééquilibrage de la situation budgétaire, mais le ralentissement de la croissance demande à agir avec tempérance. La consommation privée est affaiblie par le niveau du chômage (10.4% fin 2012 selon l'OCDE) et le climat d'incertitude générale. La pression sur les prix restera atténuée, avec une inflation tendancielle d'environ 1% par an.

Comme en 2011, l'encadrement des dépenses publiques reste le principal défi pour la France. Les mesures d'assainissement déjà prises par le gouvernement en 2010 et courant 2011 ont été partiellement annulées par la moindre croissance et par les dotations en progression au Fonds de sauvetage européen dans le cadre du mécanisme européen de stabilité. L'INSEE prévoit désormais la dette publique à 89.1% du PIB en 2012 et à 89.3% en 2013 contre 85.3% à la fin de 2011. Ce niveau reste loin de la valeur de 60% du PIB prévue par l'accord de Maastricht.

### C. CEI

Dans les pays de la CEI, la reprise a été soutenue par les prix élevés des matières premières, une normalisation des échanges et des flux de capitaux, des politiques accommodantes et des retombées régionales positives, à un rythme cependant modéré par rapport au niveau d'avant la crise. Le taux de croissance du PIB de la CEI s'élève à 4.5% en 2011

selon le FMI. Dans les deux années à venir, l'environnement économique international défavorable, le ralentissement de l'activité interne, le contexte de financement extérieur morose mettront à l'épreuve la croissance dans la région, tout en gardant de fortes disparités. Le taux de croissance du PIB devrait se situer à 3.7% en 2012 et à 3.8% en 2013 selon le FMI.

Même si la Russie reste le pays le plus dynamique de la CEI, son taux de croissance du PIB n'arrive pas à décoller et reste de 4% en 2011 (même niveau que l'année précédente) et les prévisions de l'OCDE visent un niveau guère différent de 4.1% en 2012, tandis que le FMI table sur une augmentation du PIB de 3.3%.

En 2011, l'inflation décroît progressivement à 6.1% soit le niveau le plus bas depuis la chute de l'Union Soviétique. Plusieurs facteurs ont joué à la baisse, notamment la dissipation du choc des prix alimentaires de 2010 et la bonne récolte de 2011 ; la diminution des dépenses budgétaires, malgré le début de la campagne des élections présidentielles ; le report de la hausse des prix de l'énergie. Plusieurs de ces facteurs continueront à jouer courant 2012 sous l'influence des élections et des réformes post présidentielles, ce qui pourra maintenir l'inflation au niveau de 5%.

L'excédent de la balance courante de 198 milliards de dollars en 2011 soit une progression de 30% par rapport à l'année précédente s'explique d'une part, par le niveau soutenu des prix des produits de base (109.3 USD pour un baril de la marque Urals en moyenne) et d'autre part, par la demande privée atone et le ralentissement des investissements dans un climat tendu et incertain à la veille des élections présidentielles.

Les mouvements de capitaux, jouant un rôle plutôt positif pour l'inflation, alimentent les flux sortants du pays. Ils n'ont jamais été aussi importants, le solde négatif de la balance financière s'établissant à 75.3 milliards de dollars soit presque le triple de l'année 2010 et le montant des sorties nettes de capitaux du secteur privé représente 84.2 milliards de dollars.

La Russie menant pour l'essentiel une politique

budgétaire prudente et appliquant des procédures relativement élaborées a obtenu un budget équilibré ou même avec un léger excédent en 2011 après un déficit de 5.5% du PIB en 2010. Cependant, ce progrès a été possible principalement du fait des prix élevés du pétrole. La Russie manque toujours d'une politique d'assainissement des finances publiques à moyen terme et devrait mettre en place une meilleure protection contre le risque à caractère pro-cyclique. Une forte baisse des cours du pétrole rendrait difficile le financement des dépenses publiques à moins de procéder à des coupes drastiques.

### Les activités de la Banque en 2011

Les principales activités de la Banque restent concentrées autour des services financiers aux clients corporate et aux institutions financières en Russie et dans d'autres pays membres de la CEI, ainsi qu'à certaines sociétés françaises, notamment celles qui participent dans les échanges économiques entre les deux pays. L'action de la Banque s'appuie toujours sur la profonde connaissance de ces marchés et des produits traditionnels comme les Financements structurés, le Trade Finance et les prêts syndiqués.

Après l'année 2010, marquée par un plan d'ajustement des moyens de la Banque mais également par une croissance importante du bilan, 2011 a été l'année d'une expansion sans précédent des activités de la Banque. Les objectifs fixés au début de l'année ont été dépassés en volume du bilan et en résultat net.

Le total du bilan a augmenté de 337 millions d'euros pour atteindre 1,716 milliard d'euros. Courant 2011, la Banque a mis en place plus de 900 millions d'euros de nouveaux crédits à la clientèle. C'est le meilleur résultat de la Banque depuis plusieurs années. En prenant en compte les remboursements des crédits intervenus au cours de l'année passée, le montant total du portefeuille des crédits à la clientèle et des créances sur les établissements de crédit s'est établi à la fin du 2011 au niveau de 1,3 milliard d'euros. A plus de 70% ce portefeuille est constitué des crédits octroyés à la clientèle corporate. Par rapport à l'année 2010, les crédits corporate ont augmenté de 40%. L'activité des titres, reprise en 2010 en coordination avec VTB Capital et VTB Bank (Austria), a connu un bon

développement (+33% en volume du portefeuille des obligations), en dépit d'un marché difficile pendant une grande partie de l'année à raison de la crise européenne et des inquiétudes sur la croissance mondiale.

La Banque a utilisé au mieux les possibilités ouvertes par une nouvelle phase de coopération au sein du sous-groupe européen de VTB - VTB Bank (Austria), VTB Bank (Deutschland) et VTB Bank (France): 70% des nouvelles opérations – en termes du volume - sont des opérations communes du sous-groupe.

En parallèle, la Banque a renforcé sa présence sur le marché local, en accordant de nouveaux crédits structurés en faveur des contreparties françaises. Afin de compléter sa gamme de produits traditionnels, en 2011 la Banque a commencé à proposer des offres d'investissement en Russie aux grandes sociétés françaises.

Le résultat courant avant impôts a atteint 53,4 millions d'euros, ce qui représente, exception faite des résultats exceptionnels, la meilleure performance de la Banque depuis plusieurs années.

La coopération au niveau du Sous-groupe européen a permis de profiter d'un accès plus aisé aux ressources malgré des conditions de marché difficiles. Parallèlement, la Banque a activement utilisé les possibilités de refinancement offertes par la Banque Centrale Européenne.

Le refinancement de la Banque, tant en terme de coopération avec le sous-groupe européen mais aussi grâce à un accroissement du nombre de contreparties, a permis une amélioration de notre coût de funding. Cela s'est produit dans un cadre de hausse des taux directeurs de la BCE jusqu'en septembre dernier, date de déclenchement de la crise de liquidité interbancaire liée à la crise de la dette souveraine.

Globalement, en 2011, la Banque a maximisé sa croissance bilancielle dans la limite des ratios prudentiels réglementaires.

#### VTB-Direct

2011 a été la première année de lancement du projet VTB Direct. La Banque a collecté, pour la première fois dans son histoire, de l'épargne des particuliers en France, en proposant aux résidents français des placements sous

forme de comptes à terme par Internet.

L'objectif de la collecte fixé initialement à 65M EUR a été largement dépassé. Cet objectif a été revu en avril 2011 pour être porté à 110M EUR pour la fin de l'année.

L'année 2011 a été riche en expériences pour cette nouvelle activité. L'ensemble des éléments : mise en marché, marketing on-line et offline, ajustement de l'offre et des instruments de promotion, gestion des relations clientèle, traitement des documents des clients, gestion des comptes – ont été testés, ajustés et ont fait leurs preuves. Ceci a permis d'assurer le succès du lancement. Cette activité a été menée en concertation permanente avec VTB24 qui est la banque de détail du Groupe VTB.

Le succès du lancement a permis d'augmenter la part des ressources durables au passif, d'affirmer notre présence sur le marché français et de promouvoir la marque VTB.

#### Les participations de la Banque

La stratégie actuelle de la Banque ne prévoit pas de développer son activité à travers ses participations. A ce jour, quatre participations minoritaires sont inscrites à notre bilan.

La coopération avec la banque EVROFINANCE MOSNARBANK (EVF MNB), dont le Groupe VTB est un des principaux actionnaires, s'est limitée, comme en 2010, aux opérations documentaires en faveur des bénéficiaires situés en France.

## *2.L'organisation du contrôle interne et de la conformité*

#### Environnement du dispositif de contrôle interne

Le principal texte applicable à VTB Bank (France) SA en matière de contrôle interne est le règlement 97-02 du 21 février 1997 modifié du CRBF, qui définit les conditions de mise en œuvre et de suivi du contrôle interne dans les établissements de crédit.

Il précise notamment les principes relatifs aux systèmes de contrôle des opérations et des procédures internes, à l'organisation comptable et au traitement de l'information, aux systèmes de mesure des risques et des résultats, aux systèmes de surveillance et de maîtrise des risques ainsi qu'au rôle des organes exécutifs et délibérant de la Banque

#### Gouvernance du dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est un processus permanent, mis en œuvre par l'organe exécutif impliquant les Directions opérationnelle et fonctionnelle ainsi que l'ensemble des collaborateurs, contribuant à la réalisation des objectifs de l'organisation en termes de rentabilité et du maintien d'un système fiable de reporting en interne et vers l'extérieur.

Au sein de VTB Bank (France) SA, la gouvernance du dispositif de contrôle interne repose sur :

- **le Directoire** qui définit et met en œuvre l'organisation et les moyens permettant d'assurer de manière exhaustive et optimale la correcte évaluation et gestion des risques, et de disposer d'un pilotage adapté à la situation financière et à la stratégie de la Banque. Le Directoire est responsable de la maîtrise au quotidien des risques et en répond devant le Conseil de Surveillance ;
- **le Conseil de Surveillance** qui veille conformément au dispositif réglementaire à la maîtrise des principaux risques encourus et évalue le dispositif de contrôle interne. Il est assisté dans son rôle de surveillance des dispositifs de contrôle interne, de conformité et de gestion des risques par le Comité d'Audit ;
- **le Comité d'Audit** qui assiste le Conseil de Surveillance et, dans ce cadre, veille à la qualité de l'information délivrée et plus généralement assure les missions prévues par le règlement 97-02. Son rôle est notamment de :
  - vérifier la qualité des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des

méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes ;

- porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- veiller au suivi des conclusions des missions du contrôle périodique et des régulateurs.

#### Organisation et acteurs du dispositif de contrôle interne

Le périmètre du dispositif de contrôle interne de VTB Bank (France) SA s'applique aux risques de toute nature et à toutes les unités organisationnelles. En outre, il couvre également les prestations de services ou tâches opérationnelles essentielles ou importantes qui ont été externalisées, dans les conditions prévues par la réglementation.

Ce dispositif repose sur trois principaux niveaux de contrôle, conformément à la réglementation bancaire et aux saines pratiques de gestion : deux niveaux de contrôle permanent et un niveau de contrôle périodique.

#### Contrôles permanents réalisés par les services opérationnels (niveau 1)

Le premier échelon du dispositif de contrôle interne est assuré par les services opérationnels ou fonctionnels sous la supervision de leur hiérarchie.

A ce titre, les services sont notamment responsables de la vérification du respect des limites de risques, de la correcte application des procédures de traitement des opérations et de leur conformité, la justification des soldes comptables résultant des mouvements des comptes concernés par les opérations initiées dans ces services, ainsi que la déclaration des incidents de risques opérationnels ayant pu être constatés.

#### Contrôles permanents réalisés par des service dédiés (niveau 2)

Le contrôle permanent de niveau 2 au sens de l'article 6-a du règlement CRBF n° 97-02 est assuré par des

entités dédiées exclusivement à cette fonction au sein de la Banque que sont notamment :

- **la fonction Risques**, responsable de la mesure et de la surveillance des risques de crédit, de marché et opérationnels au sein de la Banque. A ce titre, elle réalise des analyses a priori sur les nouvelles opérations, ainsi qu'un suivi des différentes limites de la Banque. De plus, elle s'assure que les risques de crédit, de marché et opérationnels sont conformes avec la politique de crédit de VTB Bank (France) SA ainsi qu'avec ses objectifs de prise de risque et de rentabilité ;
- **la fonction Contrôle Permanent**, qui supervise le dispositif de contrôle permanent. Elle a un rôle de coordination transversale avec l'ensemble des directions opérationnelles et des directions dédiées afin de veiller à la cohérence et à l'efficacité des contrôles permanents en place au sein de VTB Bank (France) SA
- **la fonction Conformité**, responsable de la mise en œuvre et de la supervision du dispositif de prévention du risque de non-conformité et du risque de blanchiment et de financement du terrorisme. Elle intervient a priori sur l'ensemble des entrées en relations et des nouvelles opérations, sur la cotation LAB/LAT des clients, sur le contrôle des flux entrants ainsi que sur la veille réglementaire ;
- **la fonction Sécurité des Systèmes d'Information**, qui définit et veille au respect des règles de sécurité afférentes aux systèmes d'information.

#### Contrôle périodique (niveau 3)

Le contrôle périodique, au sens de l'article 6-b du règlement CRBF n° 97-02, est le dispositif par lequel sont contrôlés, selon une périodicité adaptée, la régularité et la conformité des opérations, le respect des procédures et l'efficacité des contrôles permanents.

Les fonctions Conformité, Sécurité des Systèmes d'Information, Risques, Contrôle Permanent et Contrôle Périodique rendent compte de l'exercice de leurs

missions au Directoire, au Comité d'Audit et au Conseil de Surveillance

#### Faits marquants de l'année 2011

Courant 2011, les actions de VTB Bank (France) SA détenues auparavant par CENTROSOYUZ (société de droit russe) ont été cédées à OAO VTB Bank, Saint-Petersbourg (Russie). Aussi, actuellement, le Groupe VTB détient au total 96.22% du capital de notre établissement.

Suite à une année 2010 marquée par la réorganisation des fonctions de contrôle (regroupement Risques et Contrôle Permanent), la révision du dispositif de contrôle interne a été poursuivie sur l'exercice 2011.

Concernant le dispositif des contrôles permanents, une cartographie des contrôles permanents liés aux processus opérationnels clés de la banque a été formalisée. Une première analyse de cette cartographie a permis de définir des plans d'actions prioritaires visant à préciser ou renforcer le dispositif des contrôles de 1er et de 2ème niveaux encadrant certaines activités.

Ce processus de renforcement du dispositif de contrôle interne a également été mené au niveau des diligences en matière de risques LAT/LAT, notamment par :

- la validation de l'ensemble des relations (hors VTB Direct) par le service Conformité depuis le mois de décembre 2011 ;
- la mise en place, en cours de déploiement, d'une solution automatisée de filtrage dans la base clientèle des Personnes Exposées Politiquement ;
- le lancement d'une mission de mise à jour des dossiers juridiques des clients notés en risque LAB/LAT élevé.

S'agissant des évolutions informatiques, la banque a procédé à la modernisation de son plan de continuité d'activité (PCA) qui est désormais basé sur la stratégie de virtualisation de son système d'information. Ce procédé permet d'en simplifier la gestion et de faciliter la reprise d'activité en cas de sinistre. Le site de secours informatique a également été entièrement

modernisé et relocalisé dans un Datacenter. Un test de bascule de la plateforme Web VTB Direct a été réalisé avec succès avec le partenaire hébergeur.

La Banque a également démarré la modernisation de l'environnement de travail des utilisateurs qui va être virtualisé en prenant en compte les normes imposées par le sous-groupe VTB.

Enfin, l'exercice 2011 a été marqué par le projet de convergence IT Sous-groupe initié par VTB Bank (Deutschland) qui a consisté à poser les bases d'un système d'information partagé, composé d'un réseau dédié entre les trois banques, d'une infrastructure Microsoft commune et de l'utilisation de la même messagerie électronique hébergée en Allemagne. Aujourd'hui, tous les systèmes d'information des banques du Sous-groupe sont dans le même domaine Microsoft, ce qui permettra à l'avenir de consolider les applications au niveau du sous-groupe.

Pour maîtriser les cybers risques liés à cette coopération informatique avancée entre les trois banques, VTB Bank (France) a démarré une initiative de sécurité visant à déployer une Politique de sécurité commune à l'ensemble du sous-groupe (« Subgroup Information Security Policy »).

Par ailleurs, la fin de l'année 2010 et l'année 2011 ont été marquées par le lancement et le déploiement de la nouvelle offre de service sur internet, VTB Direct. Dans ce cadre, une procédure spécifique et un dispositif de surveillance des risques de l'activité ont été définis et mis en œuvre afin de s'assurer du respect de la réglementation, des codes de bonne conduite, ainsi que des règles internes à l'établissement. Ce dispositif reprend notamment :

- le rôle et les tâches de chaque Direction impliquée dans l'activité VTB Direct ;
- la description des principaux traitements opérationnels et les contrôles permanents liés ;
- le dispositif de contrôle interne de l'activité (états de contrôle automatisés, contrôles réalisés par les services dédiés, etc.)
- le dispositif de suivi de l'activité.

### *3. Les systèmes de gestion des risques*

#### 3.1. Les risques de crédit

L'analyse et le suivi des risques de crédit sont organisés en conformité avec les exigences du règlement CRBF n° 97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Un système de limites est installé pour encadrer la prise de décisions portant sur l'approbation de nouveaux engagements et surveiller les risques afférents aux encours existants. Les limites sont fixées par pays, secteur d'activité et entreprise (tiers). Ces limites sont révisées régulièrement sur une base semestrielle ou annuelle.

La Banque dispose de 30 limites pays, 30 limites sectorielles, et d'environ 100 limites pour les entreprises (limites tiers). Chaque dépassement en dehors des délégations établies doit être justifié et autorisé par une instance décisionnelle.

Dans l'objectif de la création d'une base de données commune du sous-groupe et du Groupe VTB, la Banque émet et envoie à la VTB Moscou le reporting sur le portefeuille des crédits et des garanties.

Les engagements de la Banque sont constitués par les portefeuilles de crédit, de titres ainsi que par les prêts interbancaires.

Ils intègrent également la totalité des accords donnés et non encore tirés, y compris ceux dont la réalisation est incertaine car soumise à la réunion de certaines conditions. Les garanties délivrées par les assureurs publics OCDE type Coface et les gages-espèces domiciliés auprès de la Banque sont seuls pris en compte et viennent en réduction des engagements qu'ils couvrent. Sur ces bases, le montant des engagements de la Banque s'élève à 1.760 million d'euros au 31.12.2011 en regard de 1.328 million d'euros au 31.12.2010.



#### Poids des 10 premiers pays dans les engagements de la Banque

pays de résidence	31/12/2010	31/12/2011
Russie	36,94%	30,85%
France	14,66%	19,39%
Grande-Bretagne	6,82%	8,02%
Chypre	8,13%	7,27%
Luxembourg	5,40%	5,91%
Irlande	6,07%	5,55%
Kazakhstan	0,89%	5,25%
Pays bas	2,69%	3,08%
Iles Vierges Britanniques et Montserrat	0,00%	2,83%
Biélorussie	5,06%	2,15%

#### Poids des 10 premiers secteurs dans les engagements de la Banque

Secteurs - (marchandises)	31/12/2010	31/12/2011
Services financiers	39,01%	23,3%
Pétrole	3,31%	7,9%
Engrais	0,28%	5,9%
Immobilier	1,23%	4,7%
Matériel de transport maritime	0,57%	4,3%
Produits alimentaires divers	0,36%	4,3%
Matériel de transport aérien	4,89%	4,0%
Gaz	4,43%	3,4%
Electricité	5,87%	3,4%
Acier Fonte	4,28%	3,3%

Le système de notation interne des tiers et des opérations appliqué au sein de la Banque prévoit non seulement l'analyse financière du débiteur et des autres intervenants présentant un risque direct et indirect, mais aussi l'analyse du montage de l'opération ainsi que des garanties et des sécurités. Ce système est basé sur l'approche scoring et dispose d'une échelle de notation allant de 1 (la plus basse note) à 9 (la plus haute note).

Courant 2011 une nouvelle méthode de notation des opérations a été instaurée. Elle permet la prise en compte normée des éléments atténuant le risque de crédit du débiteur.

Pour les engagements d'une durée supérieure à douze mois, un réexamen complet du dossier est effectué à l'issue de chaque année et présenté au Comité de crédit.

La Banque a opté pour l'approche Standard du risque de crédit afin de calculer le ratio réglementaire Bâle II. Le calcul est effectué par un progiciel dédié dont l'intégration a été terminée en 2008. Depuis le 30 juin 2008 un suivi mensuel des ratios réglementaires est effectué et les organes décisionnels de la Banque en sont informés. Au 31.12.2011 le ratio de solvabilité de la Banque est supérieur à 12% en fonds propres de base.

### 3.2. Les risques opérationnels

L'approche choisie par VTB Bank (France) est l'approche dite de base.

#### La cartographie des risques opérationnels

La cartographie fait l'objet d'une révision annuelle selon 4 axes :

- révision de la table organisationnelle : les évolutions de l'organigramme sont prises en compte ;
- révision de l'affectation des risques aux différentes unités organisationnelles ;
- révision du recensement des risques afin de tenir compte de l'évolution de l'activité ;
- révision des niveaux de risques (impact et probabilité d'occurrence).

#### La collecte des incidents

Depuis plusieurs années, une base de collecte des incidents est en place. Elle a pour but de suivre tous les incidents correspondant à un risque opérationnel, qu'ils aient engendré une perte financière ou non. Ces incidents pour VTB Bank (France) restent peu nombreux et d'un montant non significatif.

#### Le reporting à VTB Moscou

Un reporting des risques opérationnels est réalisé mensuellement pour JSC Bank VTB. En 2010, son processus de transmission a évolué de manière significative et est désormais similaire à celui des autres reporting sur les risques.

### 3.3. Les risques des activités de marché

Au cours des douze derniers mois, la surveillance des opérations de marché a été exercée par des contrôles en temps réel et a posteriori.

Un suivi de la valorisation de l'ensemble des opérations, des résultats réalisés et latents, du niveau des stop-loss et de la PPM (Perte Potentielle Maximum) admise, est réalisé quotidiennement par le middle office.

Le middle office analyse mensuellement les écarts entre les résultats de gestion et les résultats comptables sur l'ensemble de l'activité de marché.

Une information quotidienne est diffusée aux instances décisionnelles en charge de cette activité.

#### 3.3.1. La surveillance des risques

##### Détermination des limites de marché

Selon les chartes et délégations établies, les limites sont définies par le Directoire dans le cadre de limites globales, et par le Comité de crédit dans le cadre des limites de contreparties. Toutes les lignes et limites accordées sont révisées périodiquement (au maximum annuellement).

#### Suivi des limites de contrepartie

Dans le cadre des limites accordées aux contreparties, il a été constaté deux dépassements significatifs sur l'année 2011 qui ont été autorisés par les instances décisionnelles compétentes.

#### Suivi du risque de change

Les positions de change et les résultats par nature d'opérations et devises sont :

- suivis en temps réel à partir de Kondor/Reuters, rapprochés avec la comptabilité (l'ensemble des écarts sont analysés et justifiés) ;
- analysés mensuellement. Cette analyse est communiquée au Comité ALM qui a en charge de proposer au Directoire la stratégie à appliquer en matière de couverture.

En 2011 la Banque n'a pas réalisé d'opération pour couvrir le risque de change.

#### Stress scénario

Pour chacun des principaux facteurs de risques, la Banque a construit des scénarios de crise de manière à évaluer les conséquences de fortes variations des paramètres de marché.

Pour le portefeuille titres, les hypothèses reposent sur des données historiques notamment sur les variations du cours des titres liées à la crise des marchés émergents de l'année 1998 et plus récemment à la crise financière de l'automne 2008, soit un décalage de 40% des cours boursiers associé à un décalage de 20% du taux de change.

Pour le risque de change, en s'appuyant sur les fluctuations historiques de la parité dollar contre euro, le scénario présente l'impact d'une appréciation/dépréciation de 20%.

Pour le risque global de taux d'intérêt, le scénario appréhende l'impact d'une translation de 2% à -0,25% de la courbe de taux dollars et de 2% à -0,75% de la courbe de taux euros sur l'impasse moyenne à 1 an.

### 3.3.2. La mesure du risque de taux d'intérêt global

Chaque mois, la Banque mesure l'exposition du bilan au risque de taux selon la méthode des impasses.

Le risque global de taux d'intérêt est analysé et communiqué au Comité ALM qui est en charge de proposer au Directoire la stratégie à appliquer en matière de couverture.

L'analyse du risque global de taux d'intérêt repose sur trois étapes :

- la définition du périmètre du risque de taux avec le cadrage comptable ;
- le paramétrage du bilan qui permet de regrouper les postes du bilan en fonction de critères communs (nature de l'encours, de l'échéance, du type de taux...);
- et l'analyse de l'impasse globale par activité (commerciale, financière et fonds propres), la mesure de la sensibilité du PNB à la variation de taux.

Sur 2011, aucune opération de couverture n'a été réalisée.

L'impasse globale de taux à 1 an s'établit au 31 décembre 2011 à 168 millions d'euros en moyenne. Le calcul du P&L induit par le refinancement des impasses de taux fait apparaître au 31.12.2011 un montant de 3,5 millions d'euros.

### 3.3.3. Le portefeuille titres

La position ouverte en valeur d'acquisition des titres de placement est de 268,5 millions d'euros à fin 2011 contre 227 millions d'euros à fin 2010.

Les positions ouvertes du portefeuille de trading sont passées de 3,1 millions d'euros à fin 2010 à 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Informations quantitatives sur l'exposition aux risques de marchés

Année 2011	31/01/11	29/02/11	31/03/11	30/04/11
(cours euros/dollars du mois analysé)	1,3692	1,3834	1,4207	1,4860

Activité titres - en milliers d'euros

Stop Loss Annuel	TRADING	Position ouverte	3 198	3 176	3 120	3 030
(927)	Résultat latent	-20	-75	-38	-21	

*La position ouverte de trading calculée est la différence entre la valorisation et le résultat latent.*

Stop Loss Annuel	PLACEMENT	Position ouverte	221 529	222 145	224 449	214 722
(9 274)	Résultat latent	1 290	2930	3 278	4 199	

*Le portefeuille de placement est suivi en valeur d'acquisition.*

Le résultat latent est déterminé par rapport au prix de marché des titres du 31 décembre 2011

Activité Change - en milliers d'euros

Stop Loss Annuel	CHANGE	Position ouverte	386	25	2	3
(640)	Résultat latent fin de période	5	30	31	34	

Tant sur l'activité titres que sur l'activité change, les limites de positions et de stop loss n'ont pas été atteints pendant l'année 2011

31/05/11	30/06/11	31/07/11	31/08/11	30/09/11	31/10/11	30/11/11	31/12/11
1,4385	1,4453	1,426	1,445	1,3503	1,4001	1,3418	1,2939
Evolution sur l'année du cours du Dollar							-5,82 %

3 101	3 085	3 113	3 090	3 228	3 151	3 242	3 322
-25	-20	-4	-103	-184	-137	-161	-153

214 325	213 326	217 350	246 292	251 696	240 772	251 147	268 485
44	-738	465	-3 452	-17 149	-6 705	-8 272	-7 970

-54	4	10	-7	11	18	33	3
-20	-16	-6	-12	-1	17	50	53

## Commentaires sur les états financiers

### Bilan

Au 31 décembre 2011, le total du bilan s'établit à 1 715,7 M€ contre 1 378 M€ au 31 décembre 2010, ce qui représente une augmentation de 337,7 M€ soit 24,5 %. Le cours € / \$ est passé de 1,3362 à 1,2939 soit une appréciation du \$ de 3,17 %.

#### Actif :

Les postes d'actif ayant connu une variation significative entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 sont les suivants :

- Opérations avec la clientèle : + 275,7 M€ soit 39,1 % (crédits à la clientèle);
- Obligations et titres à revenu fixe : + 67,6 M€, soit 33,5 % du fait de l'acquisition des titres au cours de l'exercice;

#### Passif :

Les postes de passif ayant connu une variation significative sont les suivants :

- Dettes envers les établissements de crédit : +166,7 M€, soit 32,4 %, incluant les émissions de certificats de dépôts (cf. poste « Dettes représentées par un titre » -> 19,3 M€) et les emprunts avec collatéral auprès de la Banque de France ;
- Comptes de la clientèle : +95 M€, soit 303,5 %. Cette augmentation est surtout due à la performance des dépôts reçus de l'activité de VTB Direct mise en place en décembre 2010.
- Dettes subordonnées : +69,7 M€ du fait de l'application de la clause de retour à meilleure fortune sur l'exercice 2010 (+22,7 M€) et dans l'hypothèse de l'application de cette même clause sur l'exercice 2011 (+52,9 M€) ainsi que de la variation des cours de change;

#### Hors bilan :

- Engagements de garantie en faveur de la clientèle : + 80 M€ ;
- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit: +63,8 M€ soit +70,3 % du fait de l'augmentation de la ligne stand by VTB Moscou.

### Compte de résultat

Le résultat net au 31 décembre 2011 avant application de la clause de retour à meilleure fortune s'élève à 52 885 K€ contre 22 679 K€ au 31 décembre 2010 soit une augmentation de 30 206 K€ (+133,20 %).

Le Produit Net Bancaire est de 74 060 K€ en augmentation de 12 229 K€ (19,78 %) par rapport au 31 décembre 2010.

Les charges générales d'exploitation (18 644 K€) et dotations aux amortissements (871 K€) totalisent 19 515 K€, la diminution de ce poste par rapport au 31 décembre 2010 est principalement dû au coût de PSE de 14,5 M€ comptabilisé en 2010.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 54 545 K€.

Le coût du risque – 1 364 K€ se décompose comme suit :

- Dotations aux provisions sur créances douteuses : – 6 308 K€;
- Dotations aux provisions risques-pays : – 7 502 K€;
- Reprises de provisions sur créances douteuses : + 16 053 K€ ;
- Reprises de provisions risques-pays : + 9 063 K€ ;
- Abandons Créances irrécouvrables : – 12 670 K€ ;

Les résultats nets sur opérations des portefeuilles de placement s'élèvent à – 6 882 K€ et se décomposent de la manière suivante :

- Plus-values nettes de cession : + 301 K€;
- Dotation nette de provisions : – 7 183 K€;

#### Les perspectives pour l'année 2012

Les objectifs du Business Plan 2012 reflètent une consolidation des résultats opérationnels positifs de la Banque en 2011 dans le cadre d'un contexte international plus incertain.

Dans l'ensemble, les actifs de la banque resteront stables pour l'exercice en cours. En termes d'activité commerciale, la banque continuera à fournir des services de financement structuré et de Trade Finance, surtout à la clientèle corporate russe et CEI. Les activités de titres seront poursuivies au niveau actuel

au cours de l'exercice. Par ailleurs, VTB Bank (France) poursuivra sa politique de diversification consistant à développer son ancrage commercial en France, dans les domaines BFI et banque de détail / banque privée.

La diversification du fonds de commerce de la Banque se renforcera sur les fronts BFI (avec un courant d'affaires accru avec des acteurs français ayant des plans de développement et / ou d'investissement dans la zone CEI, en étroite collaboration avec la ligne de métier VTB Capital) et Banque de détail / banque privée, en étroite collaboration avec VTB 24 et VTB Capital. Au-delà, tous les efforts seront faits pour continuer à optimiser l'utilisation des facilités de refinancement de la Banque Centrale Européenne.

La stabilisation progressive de la zone Euro et les bons fondamentaux économiques et financiers de la Russie devraient faciliter la réalisation de ce programme de consolidation et de diversification de nos activités et de nos résultats.

Sur le plan des moyens et des outils, VTB Bank (France) poursuivra sa politique de convergence avec VTB Allemagne et VTB Autriche au sein du Sous-groupe VTB SH Europe de l'Ouest (basé à Vienne).



## *Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale*

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de votre Société vous a convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, afin que vous soient présentés les activités de la VTB Bank (France) SA au cours de l'exercice 2011, les résultats et les perspectives, et que soient soumis à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le Conseil de Surveillance a assumé sa mission de surveillance de la gestion de la Banque au cours de l'exercice écoulé. Tenu régulièrement informé par le Directoire, il a pu pleinement examiner la situation des principales lignes de business et leur évolution, suivre la progression de l'activité vis-à-vis des objectifs décrits dans le Business Plan de l'exercice. Il a noté les travaux menés dans le cadre du contrôle interne, assisté en cela

du Comité d'Audit, et examiné le Rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques ainsi que le Rapport annuel sur le contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance a examiné avec le Directoire le bilan et le compte de résultat social au 31 décembre 2011. Ces documents n'appellent de sa part aucune réserve ; de ce fait, il invite l'Assemblée Générale Ordinaire à approuver les comptes de l'exercice 2011 et le rapport de gestion du Directoire.

Le Conseil de Surveillance



## Comptes de l'exercice 2011

Bilan au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)

<i>Actif</i>	31/12/2010	31/12/2011
Caisse, banques centrales, CCP	4 753	5 116
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances sur les établissements de crédit	351 187	344 583
Créances sur la clientèle	704 758	980 453
Obligations et autres titres à revenu fixe	201 659	269 236
Actions et autres titres à revenu variable	48 403	49 985
Participations et activités de portefeuille	22 926	23 676
Parts dans les entreprises liées	0	0
Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
Location simple	0	0
Immobilisations incorporelles	562	756
Immobilisations corporelles	40 758	39 443
Capital souscrit non versé	0	0
Actions propres	0	0
Autres actifs	250	683
Comptes de régularisation	3 071	1 738
<b>Total</b>	<b>1 378 327</b>	<b>1 715 669</b>

Bilan au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)

<i>Passif</i>	31/12/2010	31/12/2011
Banques centrales, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	513 888	661 314
Comptes créditeurs de la clientèle	31 282	126 233
Dettes représentées par titre	0	19 321
Autres passifs	1 155	1 170
Comptes de régularisation	16 250	21 294
Provisions	1 148	2 073
Dettes subordonnées	629 666	699 325
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	22 113	22 113
Capitaux propres hors FRBG	162 825	162 826
• Capital souscrit	185 344	185 344
• Prime d'émission	0	0
• Réserves	35 981	35 981
• Ecarts de réévaluation	22 446	21 464
• Provisions réglementées et subventions d'investissement	2	2
• Report à nouveau	-80 948	-79 965
• Résultat de l'exercice	0	0
<b>Total</b>	<b>1 378 327</b>	<b>1 715 669</b>

Bilan au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)

<i>Hors-Bilan</i>	31/12/2010	31/12/2011
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
en faveur d'établissements de crédit	431	431
en faveur de la clientèle	122 328	120 558
<b>Engagements de garantie</b>		
d'orde d'établissements de crédit	56 901	24 956
d'ordre de la clientèle	3 687	83 614
<b>Engagements sur titres</b>		
acquis avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
à livrer	0	0
autres engagements donnés	0	0
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
reçus d'établissements de crédit	90 739	154 571
<b>Engagements de garantie</b>		
reçus d'établissements de crédit	12 919	158 833
<b>Engagements sur titres</b>		
vendus avec la faculté de rachat ou de reprise	0	0
à recevoir	3 902	0
autres engagements reçus	0	0

Compte de résultat au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)

<i>Compte de résultat social</i>	31/12/2010	31/12/2011
Intérêts et produits assimilés	56 161	80 963
Intérêts et charges assimilées	-8 196	-12 430
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
Produits sur opérations de location simple	0	0
Charges sur opérations de location simple	0	0
Revenus des titres à revenu variable	4	0
Commissions (produits)	10 261	13 940
Commissions (charges)	-2 109	-1 958
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 947	331
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3 610	-6 882
Autres produits d'exploitation bancaire	157	95
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0
<b>Produit net bancaire</b>	<b>61 831</b>	<b>74 059</b>
Charges générales d'exploitation	-30 349	-18 644
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-1 518	-871
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>29 964</b>	<b>54 544</b>
Coût du risque	-7 532	-1 364
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>22 432</b>	<b>53 180</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	193
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>22 432</b>	<b>53 373</b>
Résultat exceptionnel	-22 432	-53 373
Impôt sur les bénéfices	0	0
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>





## Annexe aux comptes sociaux

### 1. Présentation

Les comptes de VTB Bank (FRANCE) SA sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et aux dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 2000-03 du 4 juillet 2000 modifié par les règlements 2004-16 du 23 novembre 2004 et 2005-04 du 3 novembre 2005 applicables aux établissements de Crédit et modifiant le règlement du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRB) 91-01 du 16 janvier 1991.

Les comptes de VTB Bank (FRANCE) SA sont consolidés dans ceux de sa maison mère VTB Bank (AUSTRIA) AG

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

### 2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### 2.1. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition. La banque a procédé à la réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières au 31 décembre 2009.

Pour les biens amortissables, la valeur nette comptable a été réévaluée à la valeur actuelle en déduisant les amortissements cumulés du coût de l'immobilisation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, selon la méthode

linéaire ou dégressive. Après la réévaluation, les amortissements sont calculés en appliquant à la nouvelle valeur nette comptable le plan d'amortissement initial.

Agencements	10 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Matériel, outillage, véhicules	5 ans
Logiciel acquis	5 ans

#### 2.2. Portefeuille Titres

Le portefeuille Titres est classé par nature de titres et selon l'objectif économique de leur détention.

##### Titres de Transaction

Les titres de transaction sont enregistrés à leur prix d'acquisition (frais et coupons courus inclus) et font l'objet d'une réévaluation mensuelle sur la base de leur valeur de marché. Le différentiel constaté est enregistré en gain ou en perte.

Les titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide, c'est-à-dire généralement ceux qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme, sont comptabilisés sous cette rubrique.

##### Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de l'activité de portefeuille, les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, les frais

sont portés en charge et les coupons courus achetés en comptes de créances rattachées.

À la clôture de l'exercice, ces titres font l'objet d'une réévaluation selon la méthode marked to market sur la base des cotations officielles.

Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les coupons courus entre l'acquisition des titres et la date de clôture de l'exercice sont comptabilisés en comptes de créances rattachées.

##### Titres de participations et autres titres détenus à long terme

Relèvent de la catégorie des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise.

Relèvent de la catégorie des autres titres détenus à long terme, les investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement des relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice mais sans influence dans la gestion.

Ces titres sont comptabilisés aux prix et en devises d'acquisition, frais exclus.

À la date d'arrêté comptable, ces titres sont évalués individuellement au plus bas entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

Les plus ou moins values de cessions sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

Au moment du paiement, les dividendes sont enregistrés dans la rubrique « Revenus des titres à revenu variable ».

#### 2.3. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés prorata temporis dans les comptes de créances ou dettes rattachées, en contrepartie d'un compte de résultat.

Pour les opérations d'escompte de papier commercial, le différentiel constaté entre le net escompté et la valeur faciale du billet est assimilé à de l'intérêt. Les intérêts perçus d'avance dans les opérations d'escompte sont répartis dans le temps sur la base d'un calcul d'intérêts composés.

En vertu des dispositions du règlement CRC n° 2009-03 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010 et relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction ont été étalés de manière systématique. La méthode alternative décrite à l'article 8 du règlement a été retenue, à savoir un étalement de manière linéaire ou au prorata du capital restant dû.

Le retraitement a porté sur les opérations initiées en 2010 conformément aux dispositions liées au changement de méthode comptable prévues à l'article 314-1 du règlement CRC n° 99-03. Pour des raisons techniques, la banque a opté pour un traitement prospectif.

Les types de commissions concernés sont les suivants:

- Commissions d'apporteurs d'affaires;
- Frais de dossiers et commissions de gestion;
- Commissions de garantie;
- Commissions de participation reçues et reversées sur prêts syndiqués;
- Commissions d'utilisation et de tirage de lignes de crédit.

#### 2.4. Opérations en devises

Les emplois, ressources et engagements en devises sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

## 2.5. Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de change ou de taux sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement CRB 90-15 modifié par les règlements 92-04 du 17 juillet 1992, 95-04 du 21 juillet 1995, 97-02 du 21 février 1997, ainsi que par le règlement CRC 2002-01 du 12 décembre 2002 et par l'arrêté du 20 février 2007.

Ces opérations sur instruments financiers à terme de change et de taux sont réalisées sur un marché de gré à gré et comptabilisées en hors bilan pour leur montant notionnel.

### Instruments de change à terme négociés sur un marché de gré à gré

Les contrats sont enregistrés sur la base d'un cours à terme en hors bilan et font l'objet pour chaque engagement d'une inscription distincte. Les opérations sont dissociées selon leur finalité et les résultats sont affectés sur cette base. Pour les opérations de couverture, les gains et les pertes latents sont directement affectés au résultat de l'exercice. Pour les opérations de marché, seules les pertes latentes font l'objet de provisions.

Les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes au sens de l'article 9 du règlement CRB 89-01 modifié par les règlements 90-01 du 23 février 1990, 95-04 du 21 juillet 1995, et par le règlement CRC 2000-02 du 4 juillet 2000, sont affectés au compte de résultat sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

### Instruments de taux d'intérêts à terme négociés sur un marché de gré à gré

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits en hors bilan pour la valeur nominale des contrats et sont ventilés en trois catégories :

- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en positions ouvertes isolées (catégorie A). Les produits et les charges sont comptabilisés prorata temporis, d'une part, et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques et charges, d'autre part.
- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en micro-couverture (catégorie B) permettant de réduire le risque de variation de taux d'éléments classés parmi les créances sur les établissements de crédits et la clientèle.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en net d'intérêts.

- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en macro-couverture (catégorie C) : ils intègrent les contrats réalisés en vue de couvrir le risque de taux global de la Banque sur l'actif, le passif et le hors bilan.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux, sont inscrits prorata temporis en compte de résultat.

## 2.6. Crédits

Les crédits sont inscrits au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus. En application du règlement CRC 2002-03 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement 2005-03 et par l'avis CNC 2006-16, la totalité des créances douteuses sont classées en créances douteuses compromises à l'exception des créances « restructurations gouvernementales ».

### Créances douteuses

Les engagements présentant des échéances impayées en principal ou intérêts supérieures à trois mois, les crédits octroyés aux sociétés faisant l'objet d'une procédure collective et les créances détenues sur les tiers présentant un risque de non recouvrement total ou partiel sont classés en créances douteuses.

Ce déclassement concerne l'ensemble des engagements d'un tiers douteux.

Les créances douteuses compromises font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction d'une analyse économique et financière individualisée, à hauteur du risque de non recouvrement estimé. Les intérêts attachés à ces créances sont provisionnés à 100%. Les dépréciations viennent en diminution des actifs correspondants (règlement CRC 2000-03 du 4 juillet 2000 modifié par les règlements CRC 2004-16, 2005-04 et 2007-05).

Les encours douteux compromis sont provisionnés à hauteur de 91,88 % au 31 décembre 2011.

### Risques-pays

Les encours des risques-pays sont constitués de créances et d'engagements relatifs à des débiteurs, publics ou privés, de pays ayant sollicité le rééchelonnement de leur dette et/ou présentant un risque de dégradation de leur situation économique et politique.

Les taux de provision découlent d'une étude économique sur le pays et suivent l'évolution des risques géopolitiques, notamment en matière de restructurations accordées par les créanciers. Les taux de provisions s'appliquent sur le principal.

Les provisions risques-pays viennent en diminution des actifs correspondants. Elles s'élèvent à 35,841 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Lorsque, dans un souci prudentiel, la Banque souhaite atteindre un taux de couverture du risque pays supérieur au taux de provision, une partie de l'emprunt

participatif accordé par JSC VTB Bank est affectée en complément des provisions ainsi constituées. Par ailleurs, la Banque a reçu le 5 décembre 2007 du Secrétariat Général de la Commission Bancaire l'autorisation d'affecter spécifiquement la part disponible du prêt participatif à la couverture de certains grands risques, quelle que soit la nationalité de la contrepartie.

Au titre de la couverture complémentaire des risques-pays et des affectations spécifiques, l'affectation de l'emprunt participatif aux encours de bilan et de hors bilan s'élève au 31 décembre 2011 à 469,53 millions d'euros.

Le tableau suivant présente l'analyse détaillée des taux de couverture sur la Russie en 2010 et 2011.

Tableau comparatif des taux de couverture sur la Russie en 2010 et 2011

Russie	2010				
	Encours	Provisions comptables et réévaluation (1)	Taux (en %)	Affectation de l'emprunt participatif	% de couverture
Risques-pays (créances saines)	355 904	8 898	2,50	169 819	50,21
Créances douteuses	6 603	4 145	62,77	-	62,77
Engagements hors-bilan	37 661	942	2,50	3 766	12,50
Titres de transaction (perte) et placement (provisions)	232 135	650	0,28	119 098	51,59
Titres de participations non consolidés	22 872	-	-	22 718	99,33
<b>Total</b>	<b>655 175</b>	<b>14 635</b>	<b>2,23</b>	<b>315 401</b>	<b>50,37</b>

(1) Dans la colonne « provisions comptables et réévaluation » sont regroupées les provisions pour risques-pays et les dépréciations des créances douteuses.

	2011				
	Encours	Provisions comptables et réévaluation (1)	Taux (en %)	Affectation de l'emprunt participatif	% de couverture
Risques-pays (créances saines)	397 997	9 950	2,50	325 903	84,39
Créances douteuses	6 832	6 832	100,00	-	100,00
Engagements hors-bilan	44 007	1 100	2,50	4 401	12,50
Titres de transaction (perte) et placement (provisions)	288 657	6 272	2,17	75 773	28,42
Titres de participations non consolidés	23 620	-	-	23 462	99,33
<b>Total</b>	<b>761 113</b>	<b>24 154</b>	<b>3,17</b>	<b>429 539</b>	<b>59,60</b>

## 2.7. Affectation de la dette subordonnée en couverture des risques

Au 31 décembre 2011, l'affectation de la dette subordonnée au titre de la couverture des risques pays, est de 469,53 millions d'euros.

Dont :	(en millions d'euros)
Russie	429,54
Autres pays	39,99

Au 31 décembre 2010, elle était de 339,05 millions d'euros

Russie	315,40
Autres pays	23,65

## 2.8. Charges fiscales

### Impôts et taxes

Outre les taxes dues et payées au titre d'un même exercice, sont également provisionnées dans ce poste, la contribution sociale de solidarité et la contribution des institutions financières, qui sont à verser après la clôture de l'exercice de référence.

Le taux de l'impôt sur les bénéfices est de 33 1/3%. Une contribution sociale sur les bénéfices de 3,3% s'applique en outre sur les résultats imposés.

Au 31 décembre 2010, le déficit fiscal reportable s'élevait à 64 725 K€.

## 2.9. Retraites

En 1993, la VTB BANK (FRANCE) SA a adhéré avec

l'ensemble de la profession bancaire aux organismes de retraite nationaux AGIRC et ARRCO dont les régimes à cotisations définies fonctionnent par répartition. Selon l'estimation du CRPB, la quote-part de l'engagement de la Banque pour 2010 s'élève à zéro.

Dans le cadre de la convention collective applicable aux établissements de crédit, la Banque verse au personnel partant en retraite une indemnité de départ. À la clôture de chaque exercice une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite est effectuée selon la « méthode rétrospective » correspondant à la valeur des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Au 31 décembre 2011, cette indemnité est évaluée à 1,586 million d'euros.

Le montant a été calculé sur la base de départs à la retraite à 65 ans, la prise en compte d'un taux de rotation des effectifs évalué en fonction de l'âge de chaque salarié et également de l'espérance de vie de chacun à la date de son départ à la retraite.

Conformément aux règles généralement admises en France, la Banque a choisi de ne pas provisionner ces engagements.

## 2.10. Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)

La Banque a constitué un fonds pour risques bancaires généraux destiné à la couverture des risques lorsque les raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires. Au cours de l'exercice 2011, il n'a été procédé à aucune dotation ou reprise du FRBG.

## 2.11. Résultat par action

Le résultat de l'exercice 2011 après application de la clause de retour à meilleure fortune s'élève à 0 € par action.

## 3. Informations sur le bilan

### 3.1. Total du bilan

	(en milliers d'euros)	
	2010	2011
Total du bilan	1 378 327	1 715 669
dont :		
• actifs libellés en devises « out » pour une contre-valeur euros de :	1 018 949	1 279 199
• passifs libellés en devises « out » pour une contre-valeur euros de :	871 936	987 331

### 3.2. Ventilation des créances et dettes sur les établissements de crédit

	2010	2011
Créances sur les établissements de crédit	351 187	344 583
• à vue	29 648	25 151
• à terme	321 539	319 432
Dettes sur les établissements de crédit	513 888	661 314
• à vue	5 003	7 487
• à terme	508 885	653 827

### 3.3. Ventilation des créances et dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle en durée résiduelle

2010	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Etablissements de crédit</b>					
Prêts et crédits	183 347	111 550	55 381	5 020	355 298
Encours douteux bruts compromis*	81 422	-	-	-	81 422
Dépréciations des créances	(71 994)	-	-	-	(71 994)
Provisions risques-pays	(13 539)	-	-	-	(13 539)
<b>Total</b>	<b>179 236</b>	<b>111 550</b>	<b>55 381</b>	<b>5 020</b>	<b>351 187</b>
<b>Clientèle</b>					
Prêts et crédits	106 384	156 667	403 153	33 449	699 653
Encours douteux bruts compromis*	84 545	-	-	-	84 545
Dépréciations des créances	(57 910)	-	-	-	(57 910)
Provisions risques-pays	(21 530)	-	-	-	(21 530)
<b>Total</b>	<b>111 489</b>	<b>156 667</b>	<b>403 153</b>	<b>33 449</b>	<b>704 758</b>
Dettes en provenance d'établissements de crédit	454 788	59 100	-	-	513 888
Dettes en provenance de la clientèle	24 288	1 184	305	5 505	31 282
<b>2011</b>					
2011	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Etablissements de crédit</b>					
Prêts et crédits	148 351	63 041	131 572	1 748	344 713
Encours douteux bruts compromis*	83 817	-	-	-	83 817
Dépréciations des créances	(74 270)	-	-	-	(74 270)
Provisions risques-pays	(9 677)	-	-	-	(9 677)
<b>Total</b>	<b>148 221</b>	<b>63 041</b>	<b>131 572</b>	<b>1 748</b>	<b>344 583</b>
<b>Clientèle</b>					
Prêts et crédits	150 320	177 587	567 904	100 547	996 358
Encours douteux bruts compromis*	46 702	-	-	-	46 702
Dépréciations des créances	(38 516)	-	-	-	(38 516)
Provisions risques-pays	(24 091)	-	-	-	(24 091)
<b>Total</b>	<b>134 415</b>	<b>177 587</b>	<b>567 904</b>	<b>100 547</b>	<b>980 453</b>
Dettes en provenance d'établissements de crédit	661 314	-	-	-	661 314
Dettes en provenance de la clientèle	41 296	42 264	37 113	5 560	126 233

\* par convention, la totalité des encours douteux bruts est positionnée dans la colonne « moins de trois mois »

### 3.4. Ventilation des créances et dettes sur entreprises liées et autres entreprises

	2010	2011
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>351 187</b>	<b>344 583</b>
entreprises liées	53 785	59 262
autres entreprises	297 402	285 321
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>704 758</b>	<b>980 453</b>
entreprises liées	0	49 881
autres entreprises	704 758	930 572
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>513 888</b>	<b>661 314</b>
entreprises liées	218 661	379 705
autres entreprises	295 227	281 609
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>31 282</b>	<b>126 233</b>
entreprises liées	2 541	393
autres entreprises	28 741	125 840

### 3.5. Autres actifs, passifs, comptes de régularisation

	2010	2011
<b>Autres actifs</b>	<b>250</b>	<b>683</b>
débiteurs divers	234	667
avoirs en or et métaux précieux	16	16
<b>Autres passifs</b>	<b>1 156</b>	<b>1 170</b>
créiteurs divers	1 156	1 170
<b>Comptes de régularisation « Actif »</b>	<b>3 071</b>	<b>1 738</b>
charges payées d'avance	270	403
produits à recevoir	1 261	741
comptes de suspens	1 358	399
comptes d'ajustement devises	182	195
<b>Comptes de régularisation « Passif »</b>	<b>16 250</b>	<b>21 294</b>
produits perçus d'avance	5 441	8 018
charges à payer	5 541	6 522
comptes de suspens	5 157	3 491
comptes d'ajustement devises	111	3 263

### 3.6. Ventilation des opérations avec la clientèle

	2010	2011
<b>A l'actif du bilan</b>	704 758	980 453
créances commerciales	4 362	16 767
autres concours à la clientèle	700 392	963 686
comptes ordinaires débiteurs	4	0
opérations d'affacturage	0	0
<b>Au passif du bilan</b>	31 282	126 233
comptes d'épargne à régime spécial	12	3 583
• à vue	12	3 583
• à terme	0	0
autres dettes	31 270	122 650
• à vue	24 123	7 523
• à terme	7 147	115 127
<b>Mobilisation auprès de la Banque de France</b>		
Créances commerciales (actif)	41 702	59 737
Refinancement (passif)	34 000	51 000

### 3.7. Montant des crédits à durée indéterminée accordés à la clientèle

NÉANT

### 3.8. Opérations sur titres

#### Ventilation du portefeuille titres

	2010	2011
<b>2010</b>		
Obligations et autres titres à revenu fixe (valeur nette)	3 248	198 411
Actions et autres titres à revenu variable (valeur nette)	0	48 403
<b>2011</b>		
Obligations et autres titres à revenu fixe (valeur nette)	3 163	266 074
Actions et autres titres à revenu variable (valeur nette)	0	49 985

	2010	2011
Portefeuille d'obligations et autres titres à revenu fixe*	201 659	269 237
• Obligations publiques	22 616	3 038
• Obligations corporates*	179 043	266 199
Titres transférés d'un portefeuille à l'autre	94 000	52 473
Différences entre prix d'acquisition et prix de remboursement	(1 994)	(5 225)
• Différences négatives sur portefeuille de transaction	(383)	(395)
• Différences négatives sur portefeuille de placement	(1 611)	(4 830)
Plus ou moins values latentes du portefeuille de placement	5 113	(3 393)
• Plus-values latentes	5 770	5 174
• Moins-values latentes	(657)	(8 567)

### Ventilation des obligations et autres titres à revenu fixe selon leur durée résiduelle

2010	Transaction	Placement	Total
moins de 3 mois	0	1 561	1 561
de 3 mois à 1 an	0	21 709	21 709
de 1 à 5 ans	2 189	76 390	78 579
plus de 5 ans	1 059	98 751	99 810
<b>Total</b>	<b>3 248</b>	<b>198 411</b>	<b>201 659</b>

2011	Transaction	Placement	Total
moins de 3 mois	0	12 832	12 832
de 3 mois à 1 an	0	20 564	20 564
de 1 à 5 ans	3 163	187 994	191 157
plus de 5 ans	0	44 684	44 684
<b>Total</b>	<b>3 163</b>	<b>266 074</b>	<b>269 237</b>

### Actions et autres titres à revenu variable

	2010	2011
	48 403	49 985

### 3.9. Titres de participation et autres titres détenus à long terme

	Valeur au 31/12/2010	Variation de change en 2011	Mouvements de l'exercice 2011	Valeur au 31/12/2011
<b>Filiales</b>				
• Françaises	0	0	0	0
Provisions	0	0	0	0
• Etrangères	0	0	0	0
Provisions	0	0	0	0
<b>Participations</b>				
• Françaises	42	0	2	44
Provisions	0	0	0	0
• Etrangères	22 884	748	0	23 632
Provisions	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>22 926</b>	<b>748</b>	<b>2</b>	<b>23 676</b>





### 3.10. Immobilisations

	Valeur au 31/12/2010	Acquisitions en 2011	Sorties en 2011	Amortissements en 2011	Net au 31/12/2011
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Logiciels	7 175	497			7 672
• Amortissements	(6 613)			(303)	(6 916)
<b>Total</b>	<b>562</b>	<b>497</b>		<b>(303)</b>	<b>756</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains et constructions utilisés pour les activités propres de l'établissement	35 010				35 010
• Amortissements	(175)			(170)	(345)
Autres terrains et constructions	3 711		(1 000)		2 711
• Amortissements	(20)		6	(21)	(35)
Divers, agencement, installations	9 167	194	(584)		8 777
• Amortissements	(7 426)		444	(320)	(7 302)
Mobilier, outillage, véhicules, matériel informatique	9 282	216	(341)		9 157
• Amortissements	(8 791)		318	(57)	(8 530)
<b>Total</b>	<b>40 758</b>	<b>410</b>	<b>(1 157)</b>	<b>(568)</b>	<b>39 443</b>

### 3.11. Variation des provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (à l'actif et au passif)

	Stock au 31/12/2010	Dotations aux dépréciations 2011	Reprises sur dépréciations 2011	Variations liées aux cours de change 2011	Stock au 31/12/2011
<b>Dépréciations de créances venant en déduction de l'actif</b>					
établissements de crédit	71 994	1 502	0	774	74 270
clientèle	57 910	6 505	(25 163)	(736)	38 516
titres	657	7 334	(150)	726	8 567
participations et autres titres détenus à long terme	0				0
<b>Provisions sur hors-bilan</b>					
établissements de crédit	5	1	0	0	6
clientèle	1 142	1 355	(441)	11	2 067
<b>Provisions constituées en couverture du risque-pays sur créances saines</b>					
établissements de crédit	13 539	1 437	(5 635)	336	9 677
clientèle	21 530	5 263	(3 272)	570	24 091

### 3.12. Dettes représentées par un titre

	2010	2011
Bons de caisse	néant	19 321
• moins de 3 mois	-	-
• de 3 mois à 1 an	-	-
• de 1 an à 5 ans	-	-
• plus de 5 ans	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	19 321

### 3.13. Provisions

Valeur comptable au 31/12/2010	Provisions constituées en 2011	Provisions utilisées en 2011	Provisions reprises en 2011	Variations liées au cours de change	Valeur comptable 31/12/2011
1 147	1 356		(441)	11	2 073 *

\* Provisions risques-pays sur engagements hors-bilan

### 3.14. Actif et passif subordonnés

#### Dettes subordonnées (emprunt participatif)

Le 14 février 1992, une convention de prêt participatif a été conclue entre la Banque Centrale de Russie et VTB BANK (FRANCE) SA et reprise à l'identique par le nouvel actionnaire, JSC VTB Bank, depuis le 28 décembre 2005. Ce concours se répartit en devises de la manière suivante :

USD	664 824 022,54
CHF	192 135 328,69
EUR	233 985 668,24

Le 7 décembre 1993, cette convention a été modifiée par un avenant avec la mise en place d'un concours supplémentaire de FRF 530 000 000 convertis en euros pour 80 412 156,51, puis le 31 décembre 1998 par un second avenant accordant à la Banque un nouveau prêt participatif de USD 120 000 000.

Le 25 janvier 2002, cette fraction de USD 120 000 000 a été transformée en dettes envers les établissements de crédit.

Le prêt participatif est accordé pour la durée de vie de la société.

Contractuellement, la Banque a la faculté de procéder au remboursement de l'emprunt par l'émission d'actions supplémentaires en faveur du prêteur afin d'augmenter sa part de capital.

Le 18 novembre 1992, une convention avec clause de retour à meilleure fortune a été signée entre les parties. En vertu de cette clause, l'excédent des produits sur les charges constaté à la clôture d'un exercice est affecté à la reconstitution de l'emprunt participatif, alors qu'en cas de situation inverse, il est procédé à un abandon de créance par le prêteur pour tout ou partie du déficit enregistré qui relèverait du besoin de couverture du risque-pays.

Variation de l'encours (en milliers) :

	En cours au 31/12/2010	Reconstitution en 2011	Remboursement en 2011	Encours au 31/12/2011	Encours en c/v euros 31/12/2011
USD	664 824	-	-	664 824	513 814
EUROS	114 379	52 885	-	167 264	167 264
CHF	22 180	-	-	22 180	18 247

### 3.15. Capital social

constitué de 165 789 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 117,95 euros

	2010	2011
	185 344	185 344

### 3.16. Fonds permanents

	2010	2011
Capital	185 344	185 344
Dettes subordonnées (emprunt participatif) (1)	629 666	699 325
FRBG (2)	22 113	22 113
Réserve légale	7 227	7 227
Écart de réévaluation	22 446	21 464
Autres réserves	28 754	28 754
Report à nouveau négatif	(80 948)	(79 965)
Résultat de l'exercice (3)	-	-

(1) Dont au 31 décembre 2011, 469,53 millions d'euros affectés en couverture prudentielle des risques.

(2) Ce poste de bilan couvre des risques généraux; les dotations et les reprises sont effectuées en fonction des règles en vigueur.

(3) Conformément à la clause de retour à meilleure fortune du 18 novembre 1992 les résultats de l'exercice 2010 et 2011 ont été affectés à la reconstitution de l'emprunt subordonné.

### 3.17. Evolution des fonds propres de base

	Solde au 31/12/2010	Résultat 2011	Autres variations	Solde au 31/12/2011
<b>Autres fonds propres</b>				
Ecart de réévaluation				
• provision réglementée	2			2
• réserve réglementée				
<b>Total</b>				
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	22 113			22 113
<b>Réserves</b>				
Réserve légale	7 227			7 227
Autres réserves	28 754			28 754
<b>Total</b>	<b>35 981</b>			<b>35 981</b>
Capital	185 344			185 344
Report à nouveau	(80 948)		983	(79 965)
Résultat de l'exercice	-			-
<b>Total des fonds propres de base</b>	<b>162 492</b>		<b>983</b>	<b>163 475</b>

### 4. Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)

#### 4.1. Ventilation des engagements de hors-bilan

<i>Engagements de financement</i>	2010	2011
En faveur d'établissements de crédit	431	431
• entreprises liées	0	0
• autres entreprises	431	431
En faveur de la clientèle	122 328	120 558
• autres entreprises	122 328	120 558
Reçus d'établissements de crédit	90 739	154 571
• entreprises liées	74 839	0
• autres entreprises	15 900	154 571
<b>Engagements de garantie</b>		
D'ordre d'établissements de crédit	56 901	24 956
• entreprises liées	7 575	0
• autres entreprises	49 326	24 956
Reçus d'établissements de crédit	12 919	158 833
• entreprises liées	0	141 567
• autres entreprises	12 919	17 266
D'ordre de la clientèle	3 687	83 614
• autres entreprises	3 687	83 614
Reçus de la clientèle	317 803	436 235
• autres entreprises	317 803	436 235

#### 4.2. Informations relatives aux opérations à terme et sur instruments financiers

Principales informations relatives aux opérations à terme et sur instruments financiers en regard des règlements CRB 88-02 et 89-01 modifiés par les règlements 90-01, 95-04 ainsi que par le règlement CRC 2000-02.

Opérations de change à terme	2010	2011
Euros à recevoir contre devises à livrer	146 300	282 953
Devises à recevoir contre euros à livrer	0	0
Devises à recevoir contre devises à livrer	13 067	6 156
Devises à livrer contre devises à recevoir	12 723	6 231

##### Instruments financiers à terme

	Marché de gré à gré		Marché organisé	
	Taux	Change	Taux	Change
<b>2010</b>				
<b>Opérations de couverture</b>				
micro-couverture	0	0	0	0
macro-couverture	50 000	0	0	0
<b>Opérations de gestion de positions</b>				
contrat d'échange de taux	0	0	0	0
• de 0 à 1 an	0	0	0	0
• de 1 à 5 ans	0	0	0	0
• de plus de 5 ans	0	0	0	0
<b>2011</b>				
<b>Opérations de couverture</b>				
micro-couverture	0	0	0	0
macro-couverture	0	0	0	0
<b>Opérations de gestion de positions</b>				
contrat d'échange de taux	0	0	0	0
• de 0 à 1 an	0	0	0	0
• de 1 à 5 ans	0	0	0	0
• de plus de 5 ans	0	0	0	0

#### 5. Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)

##### 5.1. Intérêts

	2010	2011
<b>Produits</b>	56 161	80 963
sur opérations interbancaires	13 206	12 419
sur opérations clientèle	32 713	50 447
sur opérations de change	8 944	18 097
sur prestations services financiers	1 298	0
<b>Charges</b>	(8 196)	(12 430)
sur opérations interbancaires	(6 808)	(7 986)
sur opérations clientèle	(971)	(3 856)
sur prestations services financiers	(417)	(588)

##### 5.2. Revenus des titres à revenu variable

2010	Actions cotées	0	2011	Actions cotées	0
	Titres de participation	0		Titres de participation	0

##### 5.3. Commissions

	2010	2011
<b>Produits</b>	10 261	13 940
sur opérations interbancaires	1 241	293
sur opérations clientèle	1 909	3 768
sur opérations de change	9	7
sur prestations services financiers	7 102	9 872
<b>Charges</b>	(2 109)	(1 958)
sur opérations interbancaires	(704)	(1 252)
sur opérations clientèle	(597)	(179)
sur opérations de change	0	0
sur opérations de titres	(26)	(41)
sur prestations services financiers	(782)	(486)

#### 5.4. Ventilation des gains ou pertes sur le portefeuille de négociation

	2010	2011
Portefeuille de négociation	1 947	331
sur titres de transaction	420	78
sur opérations de change	140	66
sur instruments financiers à terme	1 387	187

#### 5.5. Ventilation des gains ou pertes sur titres de placement

	2010	2011
Titres de placement	3 610	(6 882)
Plus-values	3 747	902
Reprises sur dépréciations	600	151
Moins-values	(34)	(601)
Dotations aux dépréciations	(703)	(7 334)

#### 5.6. Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	2010	2011
Produits d'exploitation bancaire	157	95
Charges refacturées	61	27
Produits divers	0	0
Produits accessoires	96	68
Charges d'exploitation bancaire	0	0
Produits rétrocédés	0	0
Charges diverses	0	0

#### 5.7. Charges générales d'exploitation

	2010	2011
Frais de personnel	(22 533)	(11 414)
Salaires	(17 569)	(7 810)
Charges sociales	(4 346)	(2 945)
Intéressement et participation des salariés	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	(618)	(659)
Autres charges d'exploitation	(7 816)	(7 230)
Honoraires	(3 636)	(2 365)
Redevances de crédit bail	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 498)	(1 251)
Divers	(2 682)	(3 614)

#### 5.8. Coût du risque

	2010	2011
Coût du risque	(7 532)	(1 364)
Sur les établissements de crédit		
• dotations sur dépréciations des créances	(1)	(1)
• reprises sur dépréciations des créances	2 198	0
Sur la clientèle		
• dotations sur dépréciations des créances	(9 721)	(6 306)
• reprises sur dépréciations des créances	13 574	16 053
Sur titres		
• dotations sur dépréciations des créances	0	0
• reprises sur dépréciations des créances	77	0
Pertes sur créances irrécouvrables	(13 106)	(12 670)
Récupérations sur créances amorties	0	0
Net des dotations sur reprises de provisions risques-pays (Bilan / Hors Bilan)		
• dotations sur dépréciations des créances	(6 710)	4 166
• reprises sur dépréciations des créances	6 157	(2 606)

### 5.9. Gains ou pertes sur actifs immobilisés

	2010	2011
Actifs immobilisés	0	193
Gains ou pertes sur immobilisations incorporelles	0	0
Gains ou pertes sur immobilisations corporelles	0	193
Gains ou pertes sur titres de participations	0	0
Gains ou pertes sur parts dans les entreprises liées	0	0

### 5.10. Charges et produits exceptionnels - ventilation par nature

	2010	2011
<b>Produits</b>	252	46
sur exercices antérieurs	251	13
sur exercice en cours	1	33
prélèvement sur emprunt participatif	0	0
<b>Charges</b>	(22 684)	(53 419)
sur exercices antérieurs	0	(517)
sur exercice en cours	(5)	(17)
reconstitution de l'emprunt participatif	(22 679)	(52 885)

## 6. Autres informations

### 6.1. Personnel

	2010	2011
Effectif moyen	88	58

### 6.2. Rémunérations (en milliers d'euros)

	2010	2011
Rémunérations et avantages de toute nature alloués pendant l'exercice aux mandataires sociaux (Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)	875	1 590
Montant des avances accordées pendant l'exercice	néant	néant

### 6.3. Honoraires d'audit (en euros)

Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	2010	2011
• Ernst & Young	53 500	54 500
• Deloitte et Associés	53 500	54 500
• PriceWaterhouseCoopers		

### 6.4. Compte de résultat de gestion

Les chiffres présentés pour 2011 sont avant affectation du résultat.

La VTB Bank France présente une analyse des agrégats du compte de résultats par métier et par zone géographique.

L'analyse est déclinée sur deux exercices avec une répartition par métier et zone géographique du PNB, l'évolution des performances et du résultat brut d'exploitation.

#### La description des Métiers :

- ENTREPRISES : concerne tous les tiers "non banque" hors activités de marché.
- BANQUES : concerne tous les tiers "banque" hors activités de marché.
- ACTIVITES DE MARCHES : concerne les activités de marché (change, trésorerie et titres).

#### Le Produit net bancaire (PNB)

Le **Produit Net Bancaire** est constitué des produits bancaires diminués des charges bancaires incluant les coûts de refinancement. Ces derniers sont calculés d'une manière conventionnelle sur la base d'un taux de cession interne selon le principe du pool unique, en fonction de nos ressources.

#### Le coût de traitement

Le **Coût de traitement** correspond à l'ensemble des charges de personnel et des frais généraux ainsi que les dotations aux amortissements sur immobilisations. Les charges liées aux centres de profit sont affectées directement. Les charges de structure et de support sont imputées en fonction de "clés" de répartition, comme les effectifs, les surfaces occupées et d'autres postes selon les volumes de dossiers traités.

#### Les Gains ou pertes sur actifs immobilisés

En mars 2011, la banque a cédé l'immeuble de son restaurant d'entreprise situé 23 rue Pasquier à Paris. Cette cession a dégagé une plus-value de 193 K€.

#### Les charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéfices

Les **charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéfices** intègrent pour partie le montant de la charge liée à l'exécution de la clause de retour à meilleur fortune sur l'emprunt participatif.

*Bilan de gestion*

Répartition par zones géographiques et métiers	Entreprises		Banques	
	2010	2011	2010	2011
Autres pays	646	2 044	-119	-194
CEI	15 949	18 621	14 524	8 211
France	4 229	6 424	9	-455
OCDE	11 690	27 135	-2	0
Produit Net Bancaire	32 513	54 224	14 412	7 561
Coût de traitement par métiers	-19 318	-10 020	-8 894	-7 934
Coût du risque	-3 095	-5 529	-4 514	4 165
Résultat brut d'exploitation	10 101	38 675	1 004	3 792
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	64	0	64
Charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéfices	-10 183	-38 740	-1 004	-3 856
Résultat de l'exercice	0	0	0	0

(en milliers d'euros)

	Activités de marché		Total	
	2010	2011	2010	2011
	47	480	573	2 330
	4 615	1 727	35 088	28 559
	1 385	721	5 622	6 689
	8 861	9 345	20 548	36 480
	14 908	12 274	61 832	74 059
	-3 656	-1 560	-31 868	-19 514
	77	0	-7 532	-1 364
	11 328	10 714	22 432	53 181
	0	64	0	193
	-11 328	-10 778	-22 432	-53 374
	0	0	0	0

# Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VTB Bank (France) S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons

collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Estimation comptables

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés



Brigitte Drême

Ernst & Young Audit



Vincent Roty



# Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

## Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

### Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Convention approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Avec VTB, Moscou

Les conventions de prêt participatif et d'abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune ont été reprises par JSC VTB Bank le 28 décembre 2005.

Une convention de prêt participatif a été conclue en date du 14 février 1992, entre la Banque Centrale de Russie et votre société. Ce concours financier d'une contrevaletur de USD 1 080 189 713,11 à l'origine se répartit par devise comme suit :

USD	664 824 022,45
CHF	192 135 328,69
EUR	233 985 668,24

Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 7 décembre 1993 avec la mise en place d'un concours financier supplémentaire de FRF 530 millions, converti en EUR 80 412 156,51 et par un second avenant en date du 31 décembre 1998 octroyant à votre société un nouveau prêt participatif de USD 120 millions.

Le 25 janvier 2002, cette dernière fraction du prêt participatif a été transformée en dettes interbancaires (USD 120 millions), après avoir obtenu l'accord du Secrétariat Général de la Commission Bancaire.

Une convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune a été conclue en date du 18 novembre 1992 entre la Banque Centrale de Russie et votre société.

Au titre de l'exercice 2011, et en conformité avec la clause de retour à meilleure fortune, le montant affecté à la reconstitution du prêt participatif s'élève à EUR 52 885 186,46.

Compte tenu de cette reconstitution, le montant principal du prêt participatif s'élève à :

USD	664 824 022,45
CHF	22 180 442,97
EUR	167 954 885,72

soit une contrevaletur de 699 325 133,46 EUR au 31 décembre 2011.

Les montants du prêt participatif restant à reconstituer s'élèvent à :

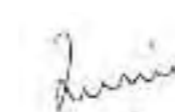
USD	Ø
CHF	66 721 106,04
EUR	169 954 885,72

soit une contrevaletur de 206 532 668,98 EUR au 31 décembre 2011.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés



Brigitte Drême

Ernst & Young Audit



Vincent Roty

## Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2012

### Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 approuve les comptes tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L225-86 à 88 du Code de commerce, en prend acte.

### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice s'élevant à EUR 52 885 186,46 à la reconstitution de l'emprunt subordonné en application de la clause de retour à meilleure fortune liée à la convention de prêt participatif.

### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

### Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme Mme Svetlana FEDORENKO, demeurant à Moscou, en qualité de

nouveau membre du Conseil de Surveillance pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Mme Svetlana FEDORENKO a déclaré par avance qu'elle accepte son mandat et qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne lui interdit l'exercice des fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la Société, notamment en ce qui concerne le cumul des mandats.

### Sixième Résolution

L'Assemblée Générale nomme Mme Ekaterina RYAKHOVSKAYA, demeurant à Moscou, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Mme Ekaterina RYAKHOVSKAYA a déclaré par avance qu'elle accepte son mandat et qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne lui interdit l'exercice des fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la Société, notamment en ce qui concerne le cumul des mandats.

### Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire alloue au Conseil de Surveillance au titre de jetons de présence pour l'exercice 2012 la somme globale maximale de 180 000 US dollars, soit 136 850, 91 EUR (la contre-valeur en EURO au taux de change de la BCE au 12/04/2012).

### Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au Directoire, à son Président, ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres qui en seraient la suite ou la conséquence.

## Coordonnées

VTB Bank (France) SA  
79-81, Bd Haussmann  
75382 Paris cedex 08  
France

- Téléphone : +33 (1) 40-06-43-21
- Fax : +33 (1) 40-06-48-48
  
- Télex : 280 200 F
  
- Internet : <http://france.vtb.com>

Société anonyme à Directoire et Conseil de  
Surveillance au capital de 185 343 812,55 euros  
RC Paris B 562 061 671 00011

### Consultation du rapport annuel

Le rapport annuel de la Société et, en particulier,  
le rapport de gestion peuvent être consultés  
sur simple demande au siège social,  
79-81, boulevard Haussmann,  
75008 Paris (France).



## *Contacts*

VTB Bank (France) SA

Adresse :  
79-81, Bd Haussmann  
75382 Paris cedex 08  
France

Téléphone : +33 (1) 40-06-43-21  
Fax : +33 (1) 40-06-48-48

Télex : 280 200 F

Internet : <http://france.vtb.com>